

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

LES VALLONS DU 7 DECEMBRE 2006

Monsieur Alain SALDUCCI, Président du Conseil de Quartier accompagné de Monsieur Roger CAMOIN, Adjoint au Maire, Délégué à la Circulation et Stationnement remercie les habitants et les techniciens pour leur présence.

Ces rencontres sont un enjeu important pour l'équipe municipale. En effet, il s'agit d'associer le plus grand nombre d'habitants aux prises de décisions de la Municipalité, de rapprocher les élus et les citoyens mais aussi les habitants entre eux et d'être à l'écoute des problèmes et interrogations dans la proximité et, ensemble, chercher des solutions. Cette année, comme à l'accoutumée, il a été présenté quelques uns des soixante grands projets privés et publics qui aboutiront d'ici fin 2007.

Les réalisations

- ✘ L'extension de l'Hôtel de Ville. Avec 3 200 m² supplémentaires et un aménagement du rez-de-chaussée où l'histoire de Martigues depuis 10 000 ans sera présentée. Coût total des travaux : 5,8 millions d'euros.
- ✘ Le siège technique de la CAOEB. Ce centre regroupe tous les services opérationnels de la Régie. Dans peu de temps, les Services administratifs les rejoindront.
- ✘ L'école de Saint Julien.
- ✘ La Gare Régionale de Lavéra. Avec des aménagements pour une meilleure sécurisation des usagers et tout particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- ✘ La piste d'athlétisme du Parc Langevin. Inaugurée le 20 septembre dernier, cet équipement est un véritable outil de travail et d'entraînement. Des vestiaires ont également été créés. Coût de l'opération : 900 000 euros, financement Ville et Conseil Régional.
- ✘ La réfection de la route de Port de Bouc. Création de murs de soutènement pour les jardinières.
- ✘ Le bowling.

Les projets en cours de réalisation

- ✘ La réhabilitation du Fort de Bouc. A travers la restauration du patrimoine militaire du XVII^{ème} siècle, le projet valorisera également le littoral de l'Île de Bouc en créant pour les visites, un accès par la mer.
- ✘ L'École de danse. Les travaux qui ont démarré en janvier, ont permis de réhabiliter l'ancien réfectoire du Collège Pablo Picasso, avec une surface de 1 100 m². Dans le futur, l'école de musique pourrait s'installer à proximité.
- ✘ La Crèche municipale de Mas de Pouane.
- ✘ Le Centre Funéraire de Réveilla de 2 000 m².
- ✘ La construction de l'Hôtel Ibis.

Les dossiers sur le point d'aboutir

- ✘ Le Centre de traitement des déchets. Notre Ville sera la première avant Marseille et avant le Département à proposer de nouvelles installations. Plus de 10 millions d'euros seront investis dans ce projet.
- ✘ L'entrée Nord de la Ville : 5 tranches ont été retenues : depuis le carrefour de l'Escaillon jusqu'au boulevard Allendé. Ce projet conçu en partenariat avec le Conseil Général, vise à la valorisation de cette entrée de ville tout en permettant à chacun, piéton, cycliste ou automobiliste de circuler en toute sérénité. Dans l'attente des financements du Département, la tranche 5, du Carrefour Allendé au Cimetière Canto Perdrix, qui ne concerne que la Ville va être traitée. Les travaux devraient s'étaler sur 6 mois pour un coût estimé de 676 000 euros. **Le démarrage des travaux est prévu début janvier 2007.**
- ✘ La Zac de la Route Blanche : le Conseil municipal du 27 janvier 2006 a arrêté le périmètre de la ZAC. 70 hectares dont 44 bâtis. 2/3 de logements collectifs ; 1/3 de logements individuels. Nous espérons le démarrage des travaux d'ici 2 à 3 ans. Leur durée totale, étude et travaux, sera de 5 ans.
- ✘ L'Anse de Ferrières. Il s'agit d'un projet de réalisation d'un jardin public de 2,4 hectares qui a été initié depuis 1991, par la Ville.
- ✘ La voie de contournement de Croix Sainte, Saint Jean et Port de Bouc par le prolongement de l'A55. Les villes concernées ont reçu de la part des Services de la Direction des Routes de l'État, un avant projet sommaire.



Flash sur le Parc de Figuerolles

Le Directeur du Parc de Figuerolles rappelle que le Parc est ouvert depuis 18 mois. Le nombre de 150 000 visiteurs est dépassé. Divers aménagements facilitant l'accès et le stationnement sont en cours ou vont être réalisés : parking sur le CD5, rond point à l'entrée du parc prévu prochainement avec une durée de travaux de 4 à 5 mois. Pour l'amélioration de l'assainissement et du pluvial, des travaux divers de voirie et mise en œuvre de réseaux divers vont être effectués.

Pour ce qui concerne la partie ludique du parc, en plus des activités existantes telles que l'accro branches, le VTT, le Poney, il est en projet la création d'une aire de jeux, l'ouverture en avril d'un quatrième parcours accro branches pour les plus de 16 ans, l'aménagement d'un parc aquatique, d'une maison du Parc, de l'anse de Figuerolles, etc.

Les thèmes abordés par les habitants

Quatre thèmes principaux ont été abordés :

La circulation

En introduction, il est apporté des précisions concernant la réglementation :

- La limitation de la vitesse à 50 km/h est de fait dès l'entrée dans une agglomération et ceci depuis 1991 ;
- Les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération sont implantés sur chaque entrée de la Ville ;
- L'arrêt des bus en pleine voie est privilégié, comme dans le centre ville, afin de sécuriser au maximum les abords tout en maintenant une régulation des véhicules ;
- La demande de pose de ralentisseurs est réglementée par un Décret n°94-447 du 27 mai 1994. Chaque cas est étudié spécifiquement ;
- La pose des miroirs est réglementée par un arrêté du 21 septembre 1981. Pour ce qui concerne des sorties privées, la pose de ce dispositif est interdite ;
- Actuellement, sur S.Guitry et H. Dullin, un test de barrettes est en cours depuis quelques mois, dans l'attente d'analyse de satisfaction.

Aménagement Route d'Istres - Accès Lycée Langevin : il est prévu, dans un futur aménagement, d'équiper le carrefour du Lycée par des feux tricolores.

Lycée Brise Lames : L'accès du boulevard Louise Michel sur la Route de la Vierge se fait par un cédez le passage. Le rayon du giratoire a été calculé de façon à limiter la vitesse dans le but de favoriser la sécurité.

Boulevard du 19 mars : Situation dangereuse pour les véhicules qui souhaitent tourner à gauche ? Certains automobilistes ne respectent pas la ligne continue et doublent ainsi les véhicules voulant tourner à gauche.

Boulevard Louise Michel : L'excès de vitesse est fréquent, il est demandé d'installer des bandes rugueuses comme dans le quartier de l'Escaillon. Par ailleurs, afin de pallier la dangerosité des automobilistes coupant le virage, des contrôles de vitesse surprise ainsi que des constats seront effectués.

Rue Louison Bobet et Rue Jean Bouin : insécurité routière due d'une part, à l'ouverture de la rue Jean Bouin et d'autre part à la réalisation de l'entrée du lotissement les Campanules. Par ailleurs, concernant la rue Jean Bouin, la reprise demandée des trottoirs est prévue pour 2007.

Carrefour du Lycée Jean Lurçat : Actuellement un travail de réaménagement est en cours avec l'installation de feux tricolores, en 2007. De même, au niveau du carrefour des Rayettes et du Boulevard Marcel Paul, un équipement avec feux tricolores sera réalisé prochainement avec la pose des îlots en dur pour éviter que les véhicules se doublent et pour ralentir la vitesse.

Le Responsable du Service Prévention Circulation, intervient afin d'indiquer que des actions de sensibilisation se déroulent actuellement dans les établissements publics de la Ville. Dans le cas où des riverains seraient intéressés ; ils peuvent se rapprocher de la Maison Jeanne Pistoun, afin de s'inscrire à ces sessions d'information, à titre individuel ou collectif.

Le stationnement

Rue Eugène Varlin : depuis la construction des logements locatifs, le stationnement est devenu impossible. La création de cinq places supplémentaires proposée par la SEMIVIM est de nouveau demandée. La Ville devenue propriétaire récemment de ces lots, étudie cette requête.

Vallon du Puits : lors de l'aménagement de la 2^{me} tranche, quatre places de parking ont été supprimées lors de la création du cheminement piétonnier. Il s'agit d'une réalisation privée.

Rue des Symphonides : une quinzaine de places de stationnement vont être réalisées par la SEMIVIM afin de réguler le déficit de places.

Allée Jean Robic : l'allée et le parking sont privés. Cependant, depuis la construction des Campanules, les parkings sont souvent utilisés. Un propriétaire sollicite la SEMIVIM afin de fermer complètement l'accès par la construction d'un mur mitoyen.

La collecte des ordures ménagères, tri sélectif et les encombrants

Rue Eugène Varlin : Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif est effectué partiellement. Le passage de la benne s'effectue à vitesse excessive. Il est signalé également, la présence de conteneurs défectueux. Ces remarques seront prises en compte par les Services de la C.A.O.E.B. afin de remédier à cette situation.

Les Hélianthes – Les Symphonides : malgré la construction de locaux par la Ville qui a permis de gérer efficacement les dépôt d'ordures ménagères, le dépôt d'encombrants réguliers par les riverains occasionne une gêne importante notamment au niveau du visuel, de la salubrité et de l'hygiène. La SEMIVIM après plusieurs rencontres avec le Service Développement des Quartiers propose dès janvier/février 2007, la création de deux lieux de stockage dans les locaux des Hélianthes et des Symphonides. La Société d'entretien O.M.E. stockerait les dépôts régulièrement. La CAOEB, selon le calendrier établi, récupérerait ces dépôts.

L'aménagement paysager

Les habitants présents et lors des visites de quartier renouvellent la demande d'entretiens paysagers plus fréquents ainsi que la réalisation d'aménagements paysagers, tout particulièrement sur le boulevard Louise Michel. Le service des Espaces verts réfléchit à une solution qui permettrait d'agrémenter ces espaces, notamment avec des plantations d'arbustes qui ne sollicitent pas trop d'arrosage.

Le pluvial

Rue Jean Bouin : Problème d'évacuation des eaux lors de fortes pluies. Un technicien des Services de la CAOEB rappelle qu'une grille a été supprimée à la demande des riverains, en raison de nuisances sonores. La pose d'un avaloir supplémentaire l'année dernière laisse tout de même subsister une grosse difficulté de passage des eaux pluviales. Les services compétents feront de nouveau une étude sur place.

Monsieur SALDUCCI mentionne que certaines questions soulevées lors de cette rencontre sont récurrentes dans les 23 quartiers de la Ville. Il est vrai aussi que les personnes qui assistent au Conseil de Quartier sont souvent celles qui ont un certain sens civique, c'est la raison pour laquelle, il faudrait inciter les autres à participer.

L'objet de ce compte rendu ne vise à retenir que les questions de nature à alimenter le débat global. Les points non évoqués ici feront l'objet du suivi de nos services.

Le Conseil de Quartier des Vallons

s'est déroulé le 7 décembre 2006 au Club House Julien Olive.

Il a débuté vers 17h30 pour une durée de deux heures.

44 personnes étaient présentes à ce Conseil de Quartier réparties de la manière suivante :

- **2 élus**, Messieurs SALDUCCI, CAMOIN,
- **8 techniciens** représentants des Services Municipaux
- **1 bailleur**
- **1 journaliste**
- **32 habitante(s) et représentants d'associations**